



La CTR Sud organise, avec l'appui des CTR Est, Ile de France et
Midi-Pyrénées, un stage MFEH1 - EH2 - PESH 6, 12, 20 et 40,
en parallèle au stage MFEH2 de la CTN,

du 19 au 25 août 2019

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performances Sportives PACA*
Avenue du 11 novembre, Fort Carré - 06600 Antibes

Accueil des stagiaires MFEH1 et EH2 sera organisé le 19 août à 13h00 ; pour les
plongeurs et les accompagnants à partir de 17h30.

Pour info : les formateurs et les stagiaires MFEH2 pourront être accueillis sur le site
à compter du dimanche 18 août à partir de 17h.

Programme, pour les encadrants (stagiaires MFEH1 - EH2):

- 9h00 - 12h30 : Théorie au CREPS
- 13h30 - 17h30 : Pratique en mer autour du Cap d'Antibes
- 18h00 - 19h00 : Débriefing plongée et suivi pédagogique

Programme, pour les plongeurs (PESH 6, 12, 20 et 40):**

- 9h00 - 12h30 : Sorties en mer, PMT aux îles de Lérins, pirogue sur le Cap d'Antibes et voile (en cours de négociation) + Théorie des niveaux PESH12 à 40 au CREPS
- 13h30 - 17h30 : Pratique en mer autour du Cap d'Antibes

Prix :

500 € en pension complète (450 € pour les licenciés en région Sud)

400 € en demi-pension ou aides de vie non plongeur (350 € / licenciés en région Sud).

Les tarifs comprennent : La théorie, les plongées en mer, la carte du niveau de qualification obtenu et l'hébergement et/ou la restauration selon la formule choisie, du lundi soir au dimanche matin.

* **autres hébergements accessibles à proximité** : www.antibesjuanlespins.com/fr/pages/accessibilites/tourisme-et-handicap

** la souscription d'une assurance annulation est conseillée, vous pouvez le faire en souscrivant le contrat Loisir 1, 2 ou 3 TOP

http://cabinet-lafont.com/accueil/Garantie_Top_Ffessm.pdf

La confirmation de la pré-inscription se fait par l'envoi à l'adresse suivante

Yann STREBLER, 67 boulevard de Provence 06700 Saint Laurent du Var de :

- la **fiche** ci-dessous **complétée (motivations + avis du responsable régional)**
- 1 **chèque** d'arrhes de 150 € (ordre = Comité Sud FFESSM, avant le 28/02/19)

La confirmation de l'inscription se fait par l'envoi de :

- du **chèque** du solde (ordre = Comité Sud FFESSM, avant le 31/05/19),
- les copies du **certificat médical** en cours de validité, de la **licence FFESSM 2019**
- **Pour les encadrants (stagiaires MFEH1 - EH2)** : les copies des cartes du RIFAP, de l'EH1 ou de l'EH2, selon le niveau visé et du GP, E3 ou E4
- **Pour les plongeurs (PESH 6, 12, 20 et 40)** : les copies de leur carte PESH

Envoi à l'adresse suivante : handisub.paca@gmail.com

Yann STREBLER, 67 boulevard de Provence 06700 Saint Laurent du Var



**Pré-inscription au stage MFEH1 - EH2 - PESH 6, 12, 20 et 40
du 19 au 25 août 2019 au CREPS d'Antibes**

IDENTITE		INSCRIPTION	
Nom		Région d'origine	
prénom		Club d'origine	
Adresse		N° de licence	
		Certificat médical	Nom du médecin
Date de délivrance			
Lieu de délivrance			
Code postal			
Ville			
Date de naissance		Niveau actuel	
Lieu de naissance		Niveau recherché	
Profession		Nombre de plongées	
Tel. fixe		Règlement (chèques à l'ordre de Comité Sud Ffessm)	Arrhes* 150,00 €
Tel. mobile			Solde** 250 / 300 / 350
E-mail			*non encaissé et renvoyé si non validé **à régler après confirmation, au plus tard le 31/05/19
Besoin de matériel (entourer la bonne taille)		Combinaison	XS - S - M - L - XL - XXL
Gilet stab	XS - S - M - L - XL - XXL	Bloc	6 - 9 - 12 - 15 L
Accessibilité chambre (rayer)		Marchant	Non marchant

Motivations personnelles :

Avis du responsable régional / départemental HANDISUB :